

SERVICE D'APPUI RESSOURCES HUMAINES Pour les TPE / PME Parisiennes Depuis le 1er juin 2020

Lettre d'Information n°19, Décembre 2021

Vous êtes dirigeant d'une TPE / PME parisienne ?

En particulier, dans les secteurs (mais sans exclusive) :

- du Commerce de détail indépendant
- de la Construction
- de l'Hôtellerie-Restauration
- des Services à la personne et de l'aide à domicile

Vous avez besoin d'un premier conseil pour gérer les conséquences de l'évolution de votre activité ou accéder aux aides économiques et RH mises en place dans le contexte de la crise sanitaire, pour recruter, former, gérer vos salariés au quotidien, mieux connaître vos obligations légales en matière de droit du travail...

Nous vous proposons:

- Un conseil personnalisé par téléphone, en rendez-vous individuel sur site ou dans votre entreprise
- Une mise en relation avec des professionnels du territoire parisien pour répondre à vos questions spécifiques
- Des ateliers pratiques en petit groupe pour travailler une thématique particulière avec un expert, des sessions d'information en visioconférence pour partager vos interrogations et vous professionnaliser
- Des ressources en ligne : <u>Epec.paris Service d'appui RH aux TPE / PME</u> et une Lettre d'information mensuelle



Financé et labellisé par l'Etat

Gratuit pour les entreprises

Votre contact EPEC

Nathalie Roux nathalie.roux@epec.paris 07 56 00 94 37







ACTUALITES SERVICE D'APPUI RESSOURCES HUMAINES







Session d'information - visioconférence

DEVELOPPER VOS COMPETENCES FINANCIERES ET FACILITER VOS RELATIONS AVEC LA BANQUE

Lundi 31 janvier 2022 10H - 11H30

Programme et inscription en ligne

Le lien de connexion à la visio-conférence vous sera adressé après l'inscription

ACTUALITES SOUTIEN AUX TPE / PME EN CONTEXTE DE CRISE COVID-19 ET EN PERSPECTIVE DE REPRISE

Des points conseil budget pour tous : des conseils gratuits, confidentiels et personnalisés pour bien gérer son budget. Des sessions d'information / modules de formation permettant d'améliorer la gestion de son budget ou d'anticiper les effets d'un changement de situation familiale ou professionnelle. Contacter un point conseil budget et prendre rendez-vous : <u>Lien Liste des points conseil budget et coordonnées</u>

Commerce, hôtels, cafés, restaurants, traiteurs de l'événementiel, événementiel professionnel, loisirs d'intérieur, bars dansants, clubs et discothèques, pratique d'activité sportive : <u>Lien Protocoles sanitaires renforcés</u>

Associations : campagne de demande de subvention de la Ville de Paris : si vous ne retrouvez pas votre thématique d'intervention dans la liste présentée, vous pouvez déposer une demande de subvention jusqu'au 31 décembre 2021 au plus tard. Ville de Paris associations campagne de subventions 2022

Recruter un apprenti: aide financière à l'embauche d'apprentis, prolongée par décret du 10 novembre 2021 (Plan « #1 Jeune, #1 Solution ») : l'aide permet aux employeurs de réduire le coût du recrutement en alternance, rendant le coût de la première année quasi nul. L'aide s'applique aux contrats conclus jusqu'au 30 juin 2022. Son montant restant inchangé : 5 000 euros maximum pour un jeune mineur ; 8 000 euros maximum pour un jeune majeur : Lien vers l'aide exceptionnelle au recrutement en alternance sur le site du ministère de l'emploi et du travail

Et deux guides pratiques : <u>Lien vers un guide pratique aux employeurs sur le site du ministère de l'emploi et du travail</u>

Lien vers un précis d'apprentissage sur le site du ministère de l'emploi et du travail

Votre contact EPEC
Nathalie Roux
nathalie.roux@epec.paris
07 56 00 94 37



